

Les points phares de ma politique d'action sociale 2009-2021 et de la culture 2013-2021

Depuis mon entrée en fonction comme conseillère d'Etat en 2009, j'ai dirigé le Service de l'action social. Je suis fière du dispositif de prise en charge que le Valais propose aux personnes en situation de handicap, de dépendance ou de précarité sociale. Suite à la Réforme de la péréquation financière et répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (2008), ce domaine relève de la compétence exclusive des cantons. En Valais, le Département en charge des affaires sociales, que je dirige, délègue cette tâche à dix-huit institutions gérées par des fondations privées ainsi qu'à un établissement autonome de droit public, La Castalie. Un mandat de prestations annuel est passé entre le Département et chacune de ces institutions. Fin 2020, le Valais disposait de 1010 places d'hébergement, de 959 places en centres de jour et de 1146 places d'atelier. Le nombre de places d'ateliers de même que les services ambulatoires tels que le soutien socio-éducatif à domicile et l'insertion professionnelle en entreprise ont été renforcés. Je suis heureuse que le développement de services de haute qualité puissent ainsi profiter aux personnes parmi les plus vulnérables que compte notre communauté. Je souhaite que l'on continue à l'adapter aux besoins changeants de notre société, c'est en tous les cas ce qui est prévu dans la nouvelle planification 2021-2024 qui sera prochainement rendue publique.

Le Centre médico-éducatif La Castalie offre à toute personne en situation de handicap mental ou de polyhandicap un cadre de vie et de formation correspondant à ses besoins. Datant des années 70, les bâtiments de La Castalie à Monthey doivent être adaptés pour des raisons sécuritaires, énergétiques et pour répondre aux standards actuels de prise en charge des résidents. Afin de soulager les familles, une augmentation des capacités d'accueil a été prévue afin de notamment permettre les séjours temporaires. Ainsi, sur proposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil a approuvé un crédit de 76.8 millions de francs.

Par ailleurs, en septembre 2020, le Grand Conseil a approuvé, en une seule lecture, l'avant-projet de révision partielle de la loi sur l'intégration et l'aide sociale (LIAS). Elle établit clairement la répartition des tâches entre les organes de l'aide sociale qui sont les communes, les Centres médico-sociaux et le canton. La prévention de la précarité ainsi que la réinsertion sociale et professionnelle y trouvent également une place de choix. L'objectif est de soutenir la réintégration des bénéficiaires de l'aide sociale afin qu'ils puissent retrouver leur indépendance financière. L'abandon du remboursement de l'aide sociale y a également été introduit sauf lorsque l'équité l'exige.

Dernière en date à avoir été adoptée par le Grand Conseil, la révision totale de la loi sur le recouvrement et les avances de contributions d'entretien (LRACE) porte le montant maximal des avances pour les enfants en référence à la rente simple d'orphelin à CHF 948.-. La limite d'âge d'octroi des avances des enfants majeurs en formation est augmentée jusqu'à 25 ans.

C'est en 2013 que le domaine de la culture a rejoint mon département. J'ai également eu la joie de pouvoir y porter un certain nombre de réformes.

Le Valais apporte un soutien subsidiaire à « une vie artistique et culturelle diversifiée, en relation forte avec la population, l'histoire et le territoire et qui s'appuie sur un réseau d'institutions qui collaborent entre elles (Stratégie Culture 2018). Depuis l'adoption de la politique d'encouragement culturel en 2007 par le Conseil d'Etat, la scène artistique et culturelle valaisanne s'est développée positivement. Des institutions culturelles performantes, une participation culturelle accrue de la population et la culture dans toutes ses nuances s'avèrent être des piliers importants du développement cantonal.

C'est dans cet esprit que le centre culturel Les Arsenaux a été inauguré à Sion le 22 août 2019. La direction du Service de la culture et l'Encouragement des activités culturelles, la médiathèque Valais-Sion, les Archives de l'Etat du Valais, l'association Culture Valais Wallis et le restaurant d'application Le Trait d'union y sont situés. J'en suis particulièrement fière car

ce centre est un lieu de rencontre et d'échange pour la société, la science et la culture. Son succès est spectaculaire puisqu'il a attiré plus de 300 000 visiteurs en une année.

Grâce à la révision de la loi sur la promotion de la culture en 2018, les écoles de musique peuvent désormais compter sur un financement solide de la part du canton. En plus une autre base légale de la loi permet de préserver et promouvoir le patrimoine culturel mobilier, documentaire, immatériel et linguistique. La population valaisanne peut ainsi profiter d'une offre culturelle très diversifiée et passionnante.

Dans le but de promouvoir et de professionnaliser les activités culturelles, des programmes de soutien spécifiques ont été créés pour les différentes professions que compte le domaine. Cela a commencé avec ThéâtrePro en 2006, suivi par MusiquePro quatre ans plus tard (2010), la participation à Cinéform en 2011, ArtPro (2014), et LittératurePro en 2020. Ces programmes sont appréciés et reconnus des artistes.

Autre thématique qui m'est particulièrement chère, celle de l'égalité femme-homme, a également évolué positivement ces dernières années. La politique volontaire du Conseil d'Etat a permis une augmentation constante de la participation des femmes dans les commissions extraparlimentaires. Mon département compte désormais 40% de femmes. Le nombre de femmes occupant des postes de direction n'a cessé d'augmenter, l'Administration cantonale compte aujourd'hui quatre cheffes de Service.

Toutes ces belles réalisations n'auraient pas été possibles sans l'appui des services de mon département et des institutions paraétatiques qui collaborent avec eux. Je tiens tout particulièrement à remercier chaleureusement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui les composent et qui, par leur action, ont soutenu ces développements permettant au Valais d'être plus solidaire, plus juste et ainsi maintenir et améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. Merci beaucoup !